

La normalisation de la description archivistique : enjeux et actualités

Alice Motte

Citer ce document / Cite this document :

Motte Alice. La normalisation de la description archivistique : enjeux et actualités. In: La Gazette des archives, n°238, 2015-2. Les archives des administrations centrales et des opérateurs de l'Etat : bilan et perspectives (2001-2014). Actes des ateliers de la section des archivistes des administrations centrales. pp. 121-128;

doi : 10.3406/gazar.2015.5262

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_238_2_5262

Document généré le 01/02/2018

La normalisation de la description archivistique : enjeux et actualités

Alice MOTTE

La description archivistique fait l'objet depuis maintenant plus de vingt ans d'une informatisation progressive au sein des services : la fonction de classement est au cœur de nombreux logiciels d'archives, dont le perfectionnement, sous l'effet des besoins du métier et des progrès technologiques, reste un enjeu constant. Les normes qui encadrent la description archivistique jouent à ce titre un rôle essentiel, leur mise en œuvre répondant aux exigences de conformité, de structuration et de rationalisation attendues de ces outils logiciels.

Si les normes ont permis d'harmoniser peu à peu nos pratiques de rédaction des instruments de recherche, leur développement progressif s'explique par une évolution bien particulière. Celle-ci fait émerger une question essentielle, qui réside dans l'articulation de ces normes les unes par rapport aux autres et dans ses conséquences sur nos usages et notre conception de la description archivistique dans sa globalité.

Les principes de la normalisation de la description archivistique

Une norme a pour objectif d'harmoniser et de formaliser des pratiques professionnelles en un cadre réglementaire, partagé par l'ensemble d'une communauté. Longue et complexe, la normalisation se pratique à différents niveaux, national et international, et rassemble des experts du domaine d'activité concerné. Au sein du Service interministériel des Archives de France (SIAF), le bureau des traitements et de la conservation participe à l'élaboration

des normes de description archivistique, puis assure leur diffusion auprès du réseau des services d'archives.

Les avantages liés à la normalisation de la description archivistique sont multiples :

- production d'une description selon une structure identique et commune, déclinant les mêmes éléments d'information ;
- amélioration de la professionnalisation des archivistes (méthodes d'enseignement et gain d'efficacité du travail) ;
- accès du public à une présentation des données homogène quel que soit le service où il effectue des recherches.

L'essor des nouvelles technologies et d'Internet permet d'envisager d'abattre les frontières entre institutions, de décloisonner et de faire fructifier les gisements de descriptions archivistiques produites à travers le monde, bâties sur le même modèle.

Quatre normes internationales ont été successivement élaborées au sein du Conseil international des archives (ICA) pour couvrir le domaine de la description archivistique. Les travaux démarrent dans les années 1980, aboutissant aux premières versions d'ISAD(G) et d'ISAAR(CPF) dans les années 1990. Une norme n'est pas un cadre figé : les révisions font partie intégrante de sa vie et permettent ajouts et rectifications. De nouveaux besoins peuvent aussi aboutir à la création de nouvelles normes, qui complètent celles qui existent : tel est le cas des normes sur la description des fonctions et des institutions de conservation, ISDF et ISDIAH, publiées dans les années 2000, qui prolongent ISAAR(CPF).

Les normes reposent sur les principes inhérents au traitement des documents d'archives, issus de nos traditions professionnelles. Elles réaffirment ainsi l'importance du respect des fonds et du principe de provenance, soit le lien unissant les archives à leur contexte de production, avec la nécessité de fournir les informations qui y sont associées. Elles mettent en œuvre la description à plusieurs niveaux, en restituant la structure interne du fonds d'archives et en plaçant l'information à l'endroit où elle se trouve la plus pertinente.

Le développement des normes de description a constitué un jalon très important pour l'évolution de la profession. Les années 2000 constituent un temps d'enracinement de l'utilisation des normes, qui acquièrent une certaine maturité et surtout une légitimité, même si leur adoption n'est pas uniforme.

Généalogie des normes de description archivistique

La chronologie du développement des quatre normes internationales reflète une évolution décisive de la conception de la description archivistique. Elle aboutit en particulier à une individualisation progressive de ses différentes composantes.

ISAD(G), norme internationale et générale de description archivistique, est la première norme que publie l'ICA (1994, révision en 2002). Elle permet de produire des descriptions complètes, abordant tout le spectre des éléments d'information nécessaires pour présenter les documents d'archives. Le contexte de production peut être décrit grâce aux éléments réservés à l'identification du producteur et à son historique (éléments 3.2.1 et 3.2.2 de la norme). ISAD(G) est de loin la norme la plus pratiquée et la plus enseignée. Il s'agit du standard le mieux implanté dans les systèmes d'information, qui l'utilisent comme le fondement de leur interface de production de description archivistique. Pour beaucoup d'archivistes, l'intérêt d'ISAD(G) réside dans sa légitimité, acquise depuis maintenant vingt ans auprès du réseau des services d'archives, dans sa souplesse et dans sa possibilité à ne se suffire qu'à elle-même.

Après la parution d'ISAD(G), la normalisation de la description archivistique évolue rapidement vers la prise en compte de nouveaux besoins. L'importance de la description contextuelle s'affirme autour, tout d'abord, de son élément central, les producteurs d'archives. Le constat des limites d'ISAD(G) pour produire une description fine et structurée des producteurs – seuls deux éléments s'y consacrent – conduit au développement d'une nouvelle norme, ISAAR(CPF), auquel ce rôle est dévolu (1996).

Norme internationale pour les notices d'autorité archivistiques, ISAAR(CPF) permet la réalisation du contrôle d'autorité, sur le modèle du secteur des bibliothèques, en attribuant à chaque producteur une forme unique de nom autorisée. Elle apporte à la profession deux avantages immédiats : un cadre de description structurée présentant le producteur de façon exhaustive (historique, lieux, fonctions, textes de référence, dates d'existence et contexte) et la possibilité de créer une description du producteur indépendante de celle de ses archives.

Ce dernier aspect est important. ISAAR(CPF) encourage la déconnexion de deux éléments de la description archivistique (archives et producteurs) et leur gestion autonome. Les informations sur le producteur ne figurent plus dans la description des archives, mais dans une notice d'autorité qui lui est associée. Ce

fonctionnement répond au principe de non-répétition des informations et à un souci d'efficacité du travail : la même notice d'autorité est mise en relation avec les descriptions de tous les fonds d'archives concernés. La maintenance est simplifiée : la mise à jour des informations sur le producteur, par exemple, ne nécessite plus qu'une intervention unique sur la notice d'autorité.

La révision de la norme en 2004 introduit une nouvelle orientation décisive, avec la prise en compte des liens entre les descriptions. L'ajout d'une zone dédiée aux relations permet de relier les notices d'autorité entre elles, ainsi que les notices d'autorité aux ressources archivistiques associées.

ISAAR(CPF) représente donc une étape décisive dans la normalisation de la description archivistique. Elle introduit une logique de constitution de référentiels de notices d'autorité, qui vont pouvoir être utilisés comme des points d'accès à l'information à part entière. Un réseau de liens entre notices d'autorités et ressources associées se crée qui, exploité par informatique, permet de nouveaux modes de recherche, décloisonnés et plus lisibles : moteurs de recherche par producteurs, rebonds possibles entre les ressources liées, etc.

La réflexion qui préside à la création des deux dernières normes de l'ICA, ISDF et ISDIAH, est similaire à celle qui entoure le développement d'ISAAR(CPF) : elle part du constat des lacunes des normes existantes pour décrire finement certains pans de la description archivistique. Ainsi, l'élément « fonctions » (5.2.5) d'ISAAR(CPF) se révèle insuffisant pour décrire en détail et de façon structurée des variations de compétences fréquentes chez les producteurs d'archives. Cette limite, ainsi que l'expression d'un besoin de constitution et de gestion autonome d'un référentiel de description des fonctions, aboutit à la création d'ISDF, norme internationale pour la description des fonctions (2007). Comme ISAAR(CPF), ISDF comporte une zone de relations pour établir des liens entre des notices et qualifier leur nature.

Avec ISDF, une nouvelle composante de la description archivistique s'individualise donc (archives, producteurs et fonctions). Gérées dans un référentiel séparé, les notices de fonctions sont affectées aux notices d'autorité des producteurs qui les ont exercées et aux descriptions des archives concernées ; elles sont rédigées et mises à jour indépendamment. Exploité dans un système d'information, un référentiel des fonctions constitue encore un nouveau point d'accès aux ressources : pour l'utilisateur, il peut être plus simple de raisonner par domaine d'activité que d'identifier l'historique des producteurs concernés pour accéder aux sources d'archives disponibles.

Le réseau de notices liées s'enrichit donc de la mise en pratique d'ISDF, en complétant le tissu des notices de producteurs et de notices archivistiques. La déconnexion des différentes composantes de la description archivistique permet une plus grande plasticité pour restituer au public des informations complexes et contextualisées les unes par rapport aux autres.

Le développement d'ISDIAH, norme internationale pour la description des institutions de conservation des archives (2008), s'inscrit dans la même logique : expression d'un besoin de description dont le degré de finesse n'est pas satisfait par les normes existantes et souhait de constituer un nouveau point d'accès aux ressources, grâce à l'élaboration d'un référentiel autonome de descriptions allant vers l'enrichissement d'un système d'information plus fluide et plus structuré.

Quelle articulation entre les normes de description archivistique ?

Les quatre normes de l'ICA couvrent tout le spectre de la description archivistique et contextuelle. Bien que leur périmètre soit différent, elles se recoupent entre elles, ne serait-ce que parce que leur développement successif est venu enrichir à chaque fois un morceau de la norme précédente dont le niveau de finesse montrait ses limites.

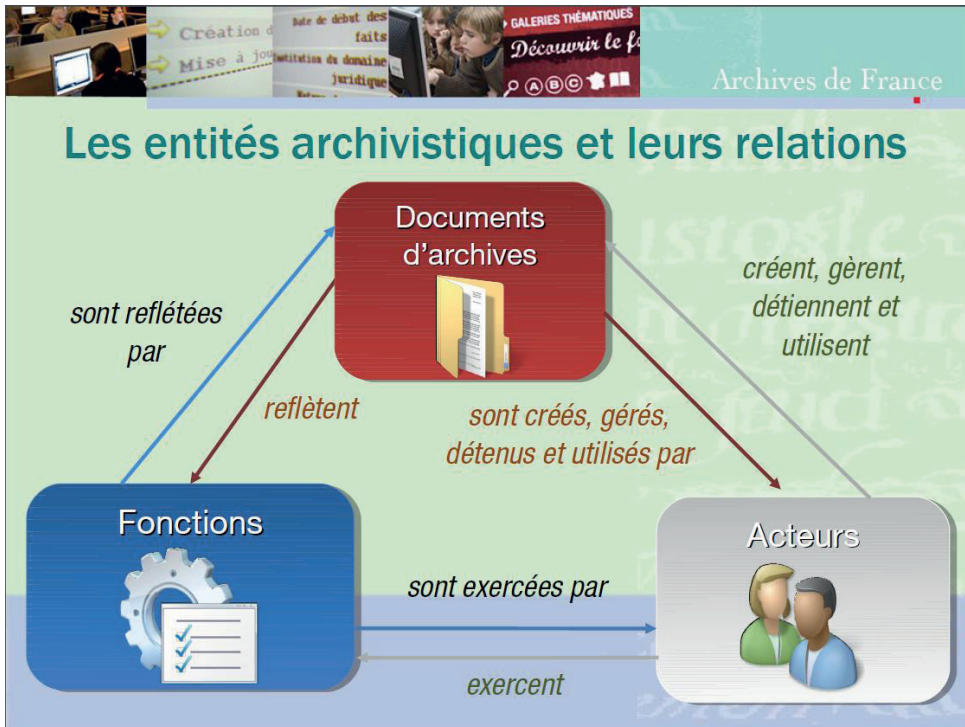
L'utilisation des normes par les services d'archives est très variable et dépend des moyens et des outils dont ils disposent ainsi que des méthodes de travail mises en place. Plusieurs scénarios d'application des normes existent, dont ISAD(G) constitue toujours le noyau : mise en œuvre d'ISAD(G) seule, d'ISAD(G)-ISAAR(CPF), d'ISAD(G)-ISAAR(CPF)-ISDF, etc. Toutes les normes ne connaissent pas le même degré d'implantation : une partie de la richesse attendue d'une structuration complète des éléments de la description archivistique, telle que les normes la conceptualisent, échappe à nos pratiques réelles.

Cette hétérogénéité des situations démontre donc l'existence d'une question cruciale : comment parvenir à une articulation cohérente et satisfaisante des éléments de description couverts par les normes ?

L'émergence d'un besoin de modélisation globale de la description archivistique

La normalisation de la description archivistique a connu une évolution bien particulière : si ISAD(G) permet d'abord de couvrir seule le spectre requis, trois autres normes viennent assurer spécifiquement le champ de la description contextuelle. La conceptualisation progressive de nos besoins et de nos pratiques a finalement abouti à la différenciation de trois composantes majeures de la description archivistique – archives, producteurs et fonctions.

Cela encourage une nouvelle logique de raisonnement et de fonctionnement : la pratique de la description archivistique à l'aide de plusieurs référentiels consacrés à chaque composante, unis par un réseau de relations formalisées entre les composantes. Le schéma suivant constitue une modélisation simple de la description archivistique et du très riche réseau d'informations qu'il est possible de tisser à partir de l'établissement des relations entre ses entités :



Conscient que la pratique de la description archivistique normalisée est aujourd'hui parvenue à une étape cruciale, centrée sur la question de l'articulation des éléments existants, l'ICA s'est engagé dans un nouveau mandat de travail sur 2012-2016, assumé par le groupe d'experts sur la description archivistique (EGAD) auquel participe le SIAF.

Ce mandat est voué à la réconciliation des normes et à la réorganisation des éléments qu'elles contiennent. Ce travail s'inscrit dans le prolongement du processus de création des normes, qui a pour l'instant répondu à des besoins successifs de description sans affiner leur articulation. Les incohérences relevées dans les normes, résultant d'une chronologie de développement étalée sur plus de quinze ans, freinent leur bonne mise en œuvre et ne peuvent être résolues par des procédures de révision à répétition : recoupement d'éléments, différence de structuration de zones similaires, zones de relations « à sens unique », etc. La reprise d'une réflexion globale sur l'ensemble de la description archivistique doit parvenir à sa modélisation complète, dans toutes ses composantes et sa complexité.

En plus de la nécessité de répondre à un besoin d'articulation des normes de plus en plus pressant, l'élaboration d'un modèle conceptuel de la description archivistique doit atteindre d'autres objectifs stratégiques.

L'un d'entre eux cherche à dépasser les limites aujourd'hui induites par le fonctionnement en silo des gisements de données descriptives. Pour faire fructifier ces ressources, qui forment un vaste réseau de connaissances mal exploité, le recours aux technologies du Web sémantique apparaît de plus en plus fondamental. Alors que le développement des normes de l'ICA n'avait pu prendre en compte ces avancées informatiques, s'appuyer sur un modèle conceptuel global, permettant de structurer intégralement les ressources archivistiques dans l'optique du Web sémantique, est incontournable. Le modèle conceptuel produit par l'ICA a donc vocation à être accompagné d'une ontologie lisible par informatique et pouvant être mise en œuvre dans le Web des données.

Un autre objectif est de permettre au domaine des archives de rejoindre d'autres domaines culturels déjà impliqués dans ce type de démarche, comme les bibliothèques et les musées, qui ont déjà travaillé à la conceptualisation globale de leurs pratiques de description et à la production de modèles de données (FRBR, CIDOC-CRM). L'alignement des différents modèles de structuration des données culturelles doit parvenir à un partage et à un enrichissement mutuel des ressources interdisciplinaires.

Alice Motte

Remettre à plat les fondamentaux, prendre du recul pour en embrasser une vue globale, puis aboutir à un modèle conceptuel réconciliant les normes actuelles et permettant l'intégration des ressources archivistiques dans le Web sémantique, tel est l'enjeu actuel essentiel de la normalisation de la description archivistique.

Alice MOTTE
Conservateur du patrimoine
Bureau des traitements et de la conservation
Service interministériel des Archives de France
alice.motte@culture.gouv.fr